

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit, le cinq novembre, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 30 octobre 2018.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON - M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Sarah BOUKAALA - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI

Absents ayant donné pouvoir :

M. Thierry CHASTAGNER donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ
M. Alain DENOYELLE donne pouvoir à Mme Mondane JACTAT
M. Antoine BACK donne pouvoir à Mme Lucille LHEUREUX
Mme Salima DJIDEL donne pouvoir à Mme Catherine RAKOSE
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX
Mme Anne-Sophie OLMOS donne pouvoir à M. Alan CONFESSON
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Jacques WIART
Mme Anouche AGOBIAN donne pouvoir à Mme Sarah BOUKAALA
M. Paul BRON donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV
M. Patrice VOIR donne pouvoir à M. Georges BURBA
M. Jérôme SAFAR donne pouvoir à Mme Marie-José SALAT
M. Richard CAZENAVE donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Lionel FILIPPI

Absents excusés :

M. Alain BREUIL - Mme Mireille D'ORNANO

Secrétaire de séance : Mme Laurence COMPARAT

D20181105_68 - Ajout et modification de règlements Intérieurs des salles gérées par les Maisons des habitants dont les conditions de mise à disposition ont été approuvées dans la délibération n°74-2495 du 25 septembre 2017.

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2018

68-(5246). ACTION SOCIALE_ : Ajout et modification de règlements Intérieurs des salles gérées par les Maisons des habitants dont les conditions de mise à disposition ont été approuvées dans la délibération n°74-2495 du 25 septembre 2017.

Monsieur Eric PIOLLE expose,

Mesdames, Messieurs,

La ville de Grenoble a approuvé au Conseil municipal du 25 septembre 2017 les Règlements Intérieurs et la tarification des salles gérées par les Maisons des habitants de la ville de Grenoble.

En raison de modifications apportées par les Maisons des habitants sur certains Règlements Intérieurs, l'ajout de nouvelles salles et d'une mention précisant les périodicités d'utilisation, il convient de procéder à la modification et à l'ajout desdits Règlements Intérieurs et de mettre à jour la liste des salles disponibles à la location.

La présente délibération modifie la liste des salles à disposition mais ne remet pas en cause les tarifs de la délibération votée au Conseil municipal du 25 septembre 2017.

Ce dossier a été examiné par la :
Commission Ville Solidaire et Citoyenne du mardi 23 octobre 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la nouvelle liste de salles telle que présentée en annexe 1 ;**
- d'approuver les modifications et ajouts de Règlements Intérieurs de nouvelles salles, tels que présentés en annexe 2.**

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Eric PIOLLE

Affichée le : 8 novembre 2018